#### AR Prefecture

017-211702410-20230524-D20230555-DE Reçu le 24/05/2023



## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# COMMUNE de MONTGUYON - SEANCE DU 23 MAI 2023 - N° 2023/55

L'an deux mille vingt-trois, le 23 mai 2023, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 2ème session ordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

<u>Date de convocation</u> : Date affichage : 17 mai 2023

24 mai 2023

Nbre de Conseillers:

19 En exercice: 19

Présents: 12

Votants: 12

Pour: 12

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Didier MOUCHEBOEUF, Claire RAMBEAU-LEGER, Christophe METREAU et Nathalie CHATEFAU

Etaient excusés: Annie CHARRASSIER, Marie BERNARD, Charlotte DENIS-CUVILLIER et Gaëtan BUREAU

Etaient absents: Olivier CHARRON, Marc LIONARD et Claude NEREAU

Secrétaire de séance : Claire RAMBEAU-LEGER

### OBJET: Location salle associative située 10 place de la Mairie - PILATES

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil municipal de la demande formulée par Monsieur Fabrice CALLUAUD, à Saint-Aigulin (17360) d'utiliser la salle située au 10 place de la Mairie pour organiser un cours de pilates une fois par semaine.

Il demande donc de fixer un tarif annuel de location au 1er janvier 2023.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité de :

- **D'ACCEPTER** que Monsieur CALLUAUD Fabrice utilise la salle située 10 place de la Mairie une fois par semaine pour ses cours de pilates,
- **DE FIXER** le tarif annuel de location à 150€ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour organiser ses cours une fois par semaine,
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les formalités et signatures relatives à cette location.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits Ont signé au Registre les membres présents Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF